



CONSEILS POUR PROPOSER UNE CANDIDATURE DE QUALITÉ AUX PRIX NATIONAUX DE SAUVEGARDE VMF

Préambule :

Depuis plus de quarante ans, les VMF priment des restaurations exemplaires à travers la France. Vous souhaitez cette année vous porter candidat à un prix national de sauvegarde ? Ce document a pour but de vous guider dans la préparation de votre dossier afin de soumettre une candidature de qualité.

Vous découvrirez les questions qui vous seront posées dans le formulaire de candidature ainsi que des conseils pour un dossier réussi.

Dates à retenir :

Lundi 12 décembre 2022

Ouverture du concours des prix nationaux de sauvegarde VMF 2023.

Mercredi 15 février 2023

Clôture du concours.

Les candidatures ne sont plus possibles après cette date.

Avril/ Mai 2023

Instruction des dossiers et organisation des jurys des Mécènes : si nous avons besoin d'informations supplémentaires, nous vous contacterons.

Juin 2023

Assemblée générale des VMF : un temps sera consacré à la remise des Prix

Eté 2023

Remise des prix et des plaques lors d'une cérémonie locale dédiée (en fonction de la réglementation sanitaire).

Je veux être candidat à un Prix, comment dois-je procéder ?

- 1- Je prends connaissance de la liste des prix proposés en 2023, du règlement et de la présente notice.
- 2- Je rassemble les informations et les documents nécessaires et j'informe mon délégué VMF départemental de ma démarche. Son rôle est de vous guider pour que votre dossier soit le plus pertinent possible. Le délégué VMF communique également son avis et ses recommandations à l'équipe au Siège : si vous voulez bénéficier de ses conseils et obtenir son appui, n'attendez pas le dernier moment.
- 3- Je prépare mon dossier numérique avec toutes les pièces nécessaires (photos, plan, notices utiles) et je les organise.
- 4- Je remplis mon formulaire de candidature sur le site, je joins mes pièces grâce à un lien WeTransfer et je l'envoie. La candidature est transmise à l'équipe des Prix VMF et je reçois un mail accusant de la bonne réception de mon dossier.

Important : une fois votre formulaire envoyé, vous ne pourrez plus le modifier.

A quelle catégorie de Prix puis-je postuler ?

Il ne s'agit pas de multiplier les catégories mais de discerner au cas par cas ce qui est le plus adapté pour augmenter les chances d'être primé.

Dans tous les cas, le propriétaire remplit un seul dossier et l'équipe au Siège se charge de l'inscrire dans la catégorie pour laquelle la candidature a du sens.

Exemple 1 : un propriétaire a un monument acheté il y a moins de 2 ans et souhaite également restaurer un papier peint très rare dans son salon. Le propriétaire remplit un seul et unique dossier et l'équipe au Siège l'orientera vers un des jurys du Prix VMF – Fonds de dotation Belle Main et du Prix VMF - Patrice Besse « Première Acquisition ».

Exemple 2 : le propriétaire d'un monument vient d'achever une restauration exemplaire et désire ouvrir ses portes au public ou augmenter sa fréquentation. Le propriétaire remplit un seul et unique dossier et l'équipe des Prix l'orientera vers les jurys du Prix VMF - IESA « Développement touristique » et des Prix VMF Patrimoine bâti.

PRIX DISPONIBLES EN 2023

CATÉGORIE PATRIMOINE BÂTI

Prix VMF – Foncière Rhodanienne : 18 500 euros
Prix VMF – Wargny – BBR Gestion privée : 10 000 euros
Prix VMF – Cabinet WARREN : 10 000 euros
Prix des Délégués VMF : 10 000 euros
Prix VMF – Groupe Immobilier Mercure : 5 000 euros
Prix VMF – SLA Verspieren – D. de La Fouchardière : 5 000 euros

Prix VMF – FHS : 60 000 \$ (les candidatures 2023 sont closes pour ce prix)

CATÉGORIE TOURISME

Prix VMF – Airbnb « Patrimoine bâti & tourisme » : 40 000 euros (pour un ou deux dossiers)
Prix VMF – IESA arts&culture : 13 000 euros (2 300 euros + une étude de valorisation touristique + 1 cycle de formation d'une valeur de 10 700 euros)

CATÉGORIE PATRIMOINE RELIGIEUX

Prix VMF – Patrimoine religieux – Michel D. : 20 000 euros

CATÉGORIE FENÊTRES ANCIENNES

Prix VMF – Cabinet Saulais « Fenêtres anciennes » : 10 000 euros

CATÉGORIE PREMIÈRE ACQUISITION

Prix VMF – Patrice Besse « Première acquisition d'un édifice de caractère » : 10 000 euros

CATÉGORIE PATRIMOINE DU XXE SIÈCLE

Prix VMF – Agence ARCAS Paris – « Patrimoine du XXe siècle » : 10 000 euros

CATÉGORIE INNOVATION

Prix VMF – CINRJ – Notaires « Innovation » : jusqu'à 10 000 euros

Prix VMF – CINRJ – Notaires « Patrimoine et solidarité » : jusqu'à 10 000 euros.

CATÉGORIE OBJETS MOBILIERS ET DÉCORS

Prix VMF – Fonds de dotation Belle Main : 30 000 euros (pour un ou plusieurs dossiers)

Prix VMF – A.R.T.E « Restauration sur bronze d'antiquité » : 10 000 euros en nature (pour un ou plusieurs dossiers)

Conseils

La présentation du lieu : la qualité de l'information est à privilégier à la quantité

Adoptez le point de vue quelqu'un qui ne connaît ni votre demeure, ni son histoire, ni ses environs.

Vous devez être clair, précis, synthétique. Il ne s'agit ni d'un exercice scolaire, ni d'une thèse sur l'histoire de votre monument ! Il va vous falloir discerner ce qui fait la spécificité de votre monument sans noyer le Jury d'informations indigestes. Privilégiez les faits marquants et éventuellement des petites anecdotes ainsi que les préoccupations actuelles. Les généalogies complètes ne valorisent en rien votre dossier. En revanche il est intéressant de faire la lumière sur un ou deux personnages marquants de l'histoire du lieu.

Inutile de rédiger un texte journalistique : des tirets reprenant les informations clés peuvent suffire.

Pour les objets mobiliers : présentez votre meuble ou objet. A quoi servait-il ? Est-il rare ou caractéristique d'une région ? Comment est-il arrivé en votre possession ? S'il se trouve dans une demeure particulière, présentez-la aussi. Présentez l'artisan qui va travailler à la restauration. Qui est-il ? Quelle est sa formation ? Est-il intervenu sur d'autres chantiers ? Si oui, lesquels ?

Le plan : un élément indispensable au dossier

Si l'organisation de votre propriété n'a aucun secret pour vous, le Jury ne s'y est probablement jamais rendu et devra livrer son verdict sans se déplacer. C'est pourquoi un **plan** montrant la disposition des bâtiments, jardins et parc, les uns par rapport aux autres ainsi que l'implantation des parties à restaurer est indispensable. Un plan cadastral annoté convient. Il peut aussi être dessiné proprement à main levée. L'important est que l'on s'y retrouve !

Votre motivation

Ce paragraphe permet de vous donner la parole. Les prix VMF récompensent des propriétaires qui s'engagent pour le patrimoine. Parlez-nous de cet engagement !

Exemple de pistes pour présenter votre motivation : Qui êtes-vous ? Comment avez-vous acquis votre propriété ? Que représente-t-elle pour vous ? Est-ce un projet familial ? Pourquoi postulez-vous aujourd'hui à un prix VMF ? Avez-vous déjà obtenu des Prix ? A quoi servirait le montant du Prix VMF si vous l'obtenez ? Qu'auriez-vous envie de dire au Jury pour qu'il retienne votre dossier ?

Les photos : ni trop, ni trop peu

Votre sélection doit être pertinente : le Jury doit comprendre immédiatement quelle est la partie photographiée et l'environnement du bâti. N'oubliez pas qu'il faut aussi séduire le mécène. Les photos avant/après sont souvent les plus éloquentes.

Si vous n'avez pas de photos, n'hésitez pas à vous faire aider par un membre de votre entourage.

Présentation des travaux : ajuster le degré de précision

Travaux effectués :

Le degré de précision est à apprécier au cas par cas par monument selon l'ampleur des travaux et la durée sur laquelle ils se sont déroulés. Nul besoin de détailler chaque restauration au centime près. Pour ce qui a déjà été effectué, les postes peuvent être globalisés.

Exemple :

De 2010 à 2012 : réfection de la toiture des écuries pour 200 000 €.

De 2012 à 2015 : rénovation complète du bâtiment principal (toiture, maçonneries, huisseries) pour 500 000 €.

De 2017 à 2019 : rénovation de la toiture de la chapelle pour 100 000 €.

Total de 2019 à 2021 : 800 000 € dont 400 000 € en fonds propres.

Travaux à effectuer :

Il faut être, dans la mesure du possible assez précis. Si le propriétaire n'a pas encore les devis, il peut mettre un estimatif. Si le dossier est primé, le délégué départemental s'assurera de la réalisation effective des travaux prévus.

Plus le projet est lointain dans le temps, moins la précision est nécessaire.

Exemple :

- *Travaux 2022 : restauration des 15 vitraux de la chapelle pour 55 000 € par l'entreprise Untel.*

Ce sont les travaux qui nous occupent dans le dossier actuel. Il est donc nécessaire de nous fournir les devis et le maximum d'informations sur ce projet. Si vous obtenez un prix VMF cette année, il portera sur ces travaux.

- *A partir de 2024 : projet de restauration du pigeonnier estimé à 45 000 €.*
- *Autre projet : réhabilitation du parc et des statues. (pas encore de devis)*

Ces travaux sont encore lointains, les autorisations de travaux non obtenus, les marchés pas encore passés auprès des entreprises. Cette information nous est donnée à titre indicatif.

Les devis

Les devis nous sont donnés à titre indicatif. Il ne s'agit pas d'une demande d'autorisation de travaux à la Drac ! N'hésitez pas à faire un tableau synthétique avec la nature des travaux, le nom de l'entreprise et les montants estimés.

Autres pièces jointes

La liste des pièces à joindre n'est pas exhaustive. Prenez le temps de discerner ce qui a du sens pour votre candidature et organisez les documents de façon simple et structurée.

Exemple : vous souhaitez mettre en valeur dans votre dossier votre programmation culturelle de l'été. Inutile de nous joindre tous les prospectus que vous distribuez aux visiteurs. Votre agenda culturel peut suffire. Idem pour les articles de presse : nous n'avons pas besoin de votre revue de presse complète mais d'un ou deux bons articles pour illustrer votre action.

Informations spécifiques à certains Prix

CATÉGORIE PATRIMOINE RELIGIEUX

Prix VMF – Patrimoine religieux – Michel D.

Ce prix récompense la restauration et/ou la transmission des savoir-faire artisanaux autour du patrimoine bâti et décoratif religieux (abbaye, calvaire, chapelle, oratoire...). Chaque restauration devra dans la mesure du possible permettre le maintien et la transmission d'une tradition technique ou d'un savoir-faire artisanal lié à un édifice religieux (ne pas oublier de présenter l'artisan). Aussi si possible, ce prix récompensera un projet pouvant faire l'objet ou prévoyant un chantier d'insertion, de compagnonnage ou tout au moins d'apprentissage.

Les candidatures sont ouvertes aux propriétaires privés et publics.

Il peut s'agir d'un projet de restauration d'un édifice (chapelle, abbaye, oratoire, calvaire etc...) ou d'un objet religieux (reliquaire, objet liturgique etc...).

Le Mécène souhaite que l'édifice ou l'objet soit accessible au public (*a minima* une fois par an comme par exemple lors des Journées européennes du patrimoine) et clairement renseigné : les propriétaires veilleront à bien détailler cet aspect dans le dossier (rubrique Animation) et dans le paragraphe « Votre motivation », qui détaillera la dimension spirituelle du projet (accueil de célébrations etc)

Le montant du prix pourra être modulé selon la décision du Jury.

CATÉGORIE FENÊTRES ANCIENNES

Prix VMF – Cabinet Saulais « Fenêtres anciennes »

Ce prix encourage des propriétaires dans leur projet de restauration de fenêtres de façon traditionnelle. Il peut s'agir d'un projet achevé depuis moins de deux ans ou d'un projet à venir auquel cas l'association VMF reversera la somme donnée par le Mécène au compte du lauréat en deux versements : 50% le jour de la remise du prix, 50% au démarrage des travaux, impérativement dans la limite de deux ans à compter de la date de remise du prix.

Fournir obligatoirement les croquis de l'architecte et/ou de l'artisan et les devis des entreprises.

NB : Si vous avez choisi une couleur pour les menuiseries et fenêtres, nous vous remercions d'avance d'apporter toutes les informations utiles à cette occasion (diagnostic de l'architecte, validation de la DRAC etc).

CATÉGORIE PREMIÈRE ACQUISITION

Prix VMF – Patrice Besse « Première acquisition d'un édifice de caractère »

Les candidatures sont réservées aux personnes privées ayant acquis leur bien en 2021 ou 2022 exclusivement. Il doit impérativement s'agir d'une première acquisition.

Dans le paragraphe « Votre motivation », préciser les raisons qui ont motivé ce premier achat. Veillez à bien détailler le projet que vous souhaitez mettre en place dans votre maison.

CATÉGORIE INNOVATION

Prix VMF – CINRJ – Notaires « Innovation »

Ce prix récompense des projets ayant trait à l'innovation sous toutes ses formes. Il peut s'agir d'une technique de restauration, d'un projet économique ou d'un dispositif de médiation innovant.

Prix VMF – CINRJ – Notaires « Patrimoine et solidarité »

Ce prix récompense des projets ou dispositifs menés par un propriétaire de façon solidaire qu'elle qu'en soit la forme. Exemples : visites pour publics empêchés, chantiers de réinsertions...

CATÉGORIE TOURISME

Prix VMF – Airbnb « Patrimoine bâti & tourisme »

Les candidatures sont réservées aux personnes privées (ou indivision) ayant un projet de restauration de leur demeure. La demeure doit être accessible au public. L'accessibilité s'entend au sens large : visites, chambres d'hôtes, organisation de réceptions et de séminaires, etc.

Prix VMF – IESA arts&culture

Dans le paragraphe « Votre motivation », indiquer si la structure est mise en gestion (préciser le nom de l'entreprise le cas échéant) ainsi que la profession des propriétaires et les liens entretenus avec les collectivités territoriales et/ou l'Etat. Réaliser également une rétrospective des actions de développement touristique déjà mises en place. Merci également d'indiquer et de joindre au dossier :

- Le circuit de visite intérieur montrant : collections, meubles originaux ou ensembles mobiliers, tapisseries, fresques souvenirs historiques des personnages marquants ayant habité ou ayant séjourné dans les lieux etc. ainsi que l'extérieur : parc, jardin et l'ensemble des abords offerts aux visiteurs.*
- Le matériel de communication : reportages, programmes de manifestations, dépliants, disquettes, etc.*
- Le programme d'animation touristique*
- Les chiffres de fréquentation sur une période de deux ans minimum (idéalement cinq ans). Pour ceux dont l'activité est nouvelle, indiquer cette spécificité. Les nouveaux arrivants ne sont pas exclus.*
- Dans les photographies, inclure celles des manifestations qui se sont déroulées dans l'édifice.*

CATÉGORIE OBJETS MOBILIERS ET DÉCORS

Prix VMF – Fonds de dotation Belle Main

Dans le paragraphe « Votre motivation », indiquer les dimensions, la nature (métal, bois massif, placage...) de l'objet. Préciser éventuellement la nature du revêtement (écaille, laiton, peinture...), un marquage particulier. Si l'objet se trouve dans un lieu patrimonial (château, abbaye...veillez à présenter le lieu en question. Inclure toutes les précisions sur l'origine. Ne pas oublier de présenter l'artisan et son savoir-faire.

L'association VMF reversera la somme donnée par le Mécène, nette des frais de gestion, au compte du ou des lauréats en deux versements : 50% le jour de la remise du prix, 50% à la fin des travaux de restauration, impérativement dans la limite de deux ans à compter de la date de remise du prix.

Il est préférable de donner des informations concernant l'artisan en charge de la restauration. L'objet de ce prix étant de mettre en avant le savoir-faire, le jury appréciera des informations sur les méthodes de restauration autant que sur le parcours personnel de l'artisan.

Il est aussi préférable que la restauration n'ait pas commencé.

Prix VMF – A.R.T.E « Restauration sur bronze d'antiquité »

Ce prix encourage la restauration d'objets en bronze ou en argent massif. Le mécène prendra à sa charge la restauration d'un ou plusieurs objets. Il peut s'agir de sculptures, de lustres, de statues, de chenets, d'appliques etc.

Merci de fournir des précisions sur le lieu qui abrite l'objet, s'il s'agit d'une demeure à caractère historique.

La maison A.R.T.E devra fournir une attestation de responsabilité civile professionnelle valide au moment de la remise du/des Prix au(x) bénéficiaire(s). Le(s) bénéficiaire(s) aura(ont) la possibilité de déclarer la valeur estimée de l'objet à restaurer au moment du dépôt chez le Mécène.

J'ai besoin d'aide, qui puis-je contacter ?

Votre délégué VMF départemental peut vous aider. Veillez à entrer en contact suffisamment en amont de la date de clôture du concours. Il est important que le délégué soit bien informé de votre démarche afin qu'il puisse vous aider, éventuellement se rendre sur place. Il pourra d'autant mieux défendre votre dossier. Gardez en tête que le niveau d'exigence du concours est élevé : vous serez en compétition avec de nombreux dossiers (près d'une centaine chaque année).

Dans tous les cas, votre dossier sera transmis au délégué départemental pour l'informer de l'existence d'une candidature sur son département.

Vous pouvez aussi contacter l'équipe des Prix au Siège. N'attendez pas le 15 février pour solliciter de l'aide.

Contacts :

Constance Demartial, responsable Mécénat et Fondation : constance.demartial@vmfpatrimoine.org

Alexia Marty, assistant Prix et Fondation VMF : communication@vmfpatrimoine.org

Contenu du formulaire d'inscription

Important : une fois votre formulaire envoyé, vous ne pourrez plus le modifier. Il n'y a pas de sauvegarde possible en cours de saisie. Veuillez à conserver un brouillon sur un document à part.

L'édifice, objet ou jardin présenté

Nom de l'édifice, de l'objet ou du jardin présenté

Protection MH

Date

Label

Date

Envisagez-vous de faire une demande ?

Adresse précise

Code postal

Commune/Ville

Site internet

Url Facebook

Propriété : publique ou privée

Le propriétaire

Nom du propriétaire (ou de la collectivité responsable)

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone mobile

Téléphone fixe

Adresse email **cette adresse servira à vous contacter**

Adhérent VMF

Abonné VMF

Présentation de l'édifice (ou de l'objet)

Résidence principale ou secondaire

Année de l'achat ou Héritage

Ouverture au public

Typologie (exemple : château, ferme, abbaye, etc)

Bref historique : Rappelez de façon synthétique les temps forts de l'histoire de votre maison

Animation de l'édifice (s'il y a lieu)

Ouverture au public

Depuis le

Nombre de visiteurs par an

Programme actuel d'activités

Type d'ouverture au public

Type d'activités

Soutiens : précisez leur nom et la façon dont ils vous soutiennent (association, commune, Office de Tourisme...)

Autres informations dont vous voudriez nous faire part (perspectives, projets à venir, etc)

Travaux déjà effectués

Description synthétique des travaux

Description

Maître d'œuvre (s'il y a lieu)

Nom et Prénom

Coût des travaux effectués

Montant arrondi des travaux effectués

Dont Fonds propres

Dont aides et subventions

Précisez qui vous a attribué ces aides et subventions

Travaux programmés (s'il y a lieu ou restauration envisagée pour les objets mobiliers et décors)

État de péril (s'il y a lieu)

Si partiel, précisez quelles parties

Causes

Description synthétique des travaux programmés à court terme : ces travaux doivent être décidés. Vous devez avoir les devis correspondants ou à défaut le diagnostic de votre Architecte. Précisez ici si vous avez plusieurs tranches de travaux et leur nature. Dans le cas d'un objet mobilier, vous devez avoir le devis de l'artisan.

Phasage des travaux

Maître d'œuvre (s'il y a lieu)

Nom et Prénom

Coût des travaux programmés

Montant arrondi des travaux programmés

Dont Fonds propres

Dont aides et subventions sollicitées/obtenues

Précisez leur origine et indiquez auprès de quels organismes vous en solliciter d'autres

Votre motivation

Expliquez-nous en quelques mots pourquoi postulez-vous pour ce prix et si vous l'obtenez, à quoi allez-vous l'affecter.